

Cruseilles, le 23 mars 2017



PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 février 2017

Le mardi 21 février 2017 à 19 heures, le conseil communautaire, suite à la convocation de M. le Président en date du 15 février 2017, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, sous la présidence de M. Jean-Michel COMBET, Président.

&&&

APPEL NOMINAL

Présents :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Gilles PECCI, M. Georges Noël NICOLAS, Mme Corinne GARCONNET, M. Michel de REYDET

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cercier

M. Jean-Michel COMBET

Commune de Copponex

Mme Catherine BEYHURST

Commune de Cruseilles

M. Daniel BOUCHET, Mme Brigitte CARLIOZ, M. Bernard DESBIOLLES, Mme Catherine CHALLANDE,
M. Louis JACQUEMOUD, M. Frank GIBONI, M. Louis-Jean REVILLARD

Commune du Sappey

Mme Laura VIRET

Commune de Saint Blaise

M. André VESIN

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, M. Bernard SAILLANT

Commune de Villy le Pelloux

M. Jean-François VERNON

Commune de Vovray en Bornes
M. Xavier BRAND

Procurations :

M. François RICHER, Commune de Copponex
M. Christian BUNZ, Mme Dorine PEREZ, Commune de Cruseilles
M. Dominique BATONNET, Mme Marcelle BUFFARD, Commune de Cuvat

Absents excusés :

M. Jean-Louis FELFLI, M. Christophe BOYER, Commune de Cernex
Mme Charlotte BOETTNER, Commune de Villy le Pelloux

Présents : 26

§§§

M. le Président souhaite la bienvenue aux délégués et soumet le procès-verbal de la séance du 21 janvier 2017 à approbation.

Les conseillers communautaires présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire au sein du conseil. M. le Président propose aux membres du conseil de désigner le secrétaire par ordre alphabétique des délégués ; Mme Brigitte CARLIOZ a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

M. le Président propose que les délibérations aient lieu à main levée. Tous sont unanimes.

M. le Président remercie M. Pierre Gal, Mme Christine Megevand, M. Julian Martinez, Mme Dominique Alvin pour leur présence. Il souhaite la bienvenue au cabinet d'architectes AER.

M. André Vesin présente la nouvelle directrice d'Alter Alpa, Mme Corinne Chaumontet.

ADMINISTRATION GENERALE

Mme Aurélie Radde, du SMECRU, présente le plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) des Usse, qui ne donne pas lieu à délibération. M. Daniel Bouchet indique qu'il faut privilégier des contraintes excessives à un développement harmonieux du territoire. Le powerpoint exposé est annexé au compte rendu.

1. GYMNASSE INTERCOMMUNAL APPROBATION DE L'APD, *votée à l'unanimité*
Le cabinet d'architecte AER présente les évolutions des plans techniques (rampe d'accès extérieure pour les nacelles, places supplémentaires pour la chaufferie, bornes électriques pour les véhicules, buvette ouverte avec des rangements de sécurité) et des représentations visuelles.

M. le Président et M. Joël Louveau demandent l'incidence des dernières demandes (ex. : suppression de poteaux porteurs) sur l'enveloppe financière ; M. Dubouchet (volet économique du cabinet d'architecte) précise que les prix sont maîtrisés ; les engagements sont liés à la maîtrise d'œuvre. Le permis de construire sera déposé mi-mars.

M. le Président souligne le remarquable travail des architectes et des bureaux associés, ainsi que la précision de leurs estimations illustrées par une évolution de seulement 2 % entre l'APS et l'APD.

M. Michel de Reydet interroge M. Daniel Bouchet sur la future dénomination du gymnase. A ce stade, il n'y a pas de décision, cet édifice pourrait devenir « salle intercommunale, complexe sportif/socio culturel ».

2. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017, **votée à l'unanimité**

M. Daniel Bouchet rappelle que de nouvelles dispositions de la loi NOTRe du 7 août 2015 imposent de présenter un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

M. Michel de Reydet s'interroge sur le financement du diffuseur autoroutier sur la commune de Copponex. Il lui est répondu que ce dossier est défendu par les collectivités locales et qu'il est au stade de l'étude.

M. Xavier Brand s'interroge sur le transfert de la compétence assainissement non collectif à l'horizon 2020 et de la concertation à mener avec les communes.

De son côté, Mme Christine Megevand demande à M. le Président si des réunions budgétaires préparatoires sont prévues avant le vote du budget le 28 mars prochain ; M. Xavier Brand demande que les documents budgétaires soient affinés et il réitère sa demande de financement des aménagements devant la future école VOVRAY/LE SAPPEY. M. Bernard Saillant lui précise que des études sont en cours.

3. GAL LEADER USSES & BORNES - MISSION D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES PRIORITAIRES DES USSES & BORNES, **votée à l'unanimité**

La stratégie du programme Leader Usse & Bornes vise à renforcer l'économie du territoire. Elle repose en effet sur la valorisation économique des filières alimentaires, de la forêt-bois, du tourisme et des services de proximité.

Cette action peut être financée à hauteur de 64% par l'Union européenne au titre du programme Leader Usse et Bornes. L'autofinancement sera apporté par les fonds propres du territoire (participation annuelle des communautés de communes, inscrite au budget annexe Usse & Bornes).

4. ECHANGE DE TERRAINS AVEC LE DEPARTEMENT DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DU FUTUR CENTRE DE SECOURS - RENONCIATION A L'ACCESSION, **votée à l'unanimité**

M. le Président précise que cette délibération concerne le nouvel hangar à sel du département, construit sur une propriété appartenant toujours à la CCPC. Il s'agit d'une formalité demandée par les notaires des deux parties.

5. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCPC AU COMITE DE DIRECTION D'ALTER ALPA, OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE, **votée à l'unanimité**

M. André Vesin rappelle que lors du conseil communautaire du 6 décembre dernier, des nouveaux statuts de l'office du tourisme ont précisé la nouvelle compétence ainsi que la nouvelle composition du comité de direction. L'office du tourisme est à présent administré par un comité de direction de 11 membres, dont la composition, définie par les statuts, comprend 6 membres représentant les communautés de communes désignés par les conseils communautaires, à raison de 3 membres par communauté de communes.

6. CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX CONVENTION AVEC HAUTE SAVOIE HABITAT, **votée à l'unanimité**

M. Joël Louveau rappelle que le conseil communautaire a adopté le programme local de l'habitat, qui prévoit un soutien aux projets de logements aidés.

La délibération concerne un programme de 8 logements en PLAI, 26 logements en PLUS et, 3 logements en PLS, à Cruseilles, « les Grands Champs ».

7. CESSION DE TERRAIN AU PAE DE LA CAILLE, **votée à l'unanimité**

M. Gilles Pecci explique que la SARL CHEVALLIER souhaite acquérir le dernier terrain disponible au PAE de la Caille afin d'y transférer l'ensemble des activités du siège social de l'entreprise actuellement située à Seynod.

Le terrain concerné est constitué d'une parcelle de 6857 m², dont le prix est fixé à 342 850.00 € HT (50.00 € HT/m²).

FINANCES

8. DEMANDE D'AIDE AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE SAVOIE POUR DES TRAVAUX DE RESEAU D'ASSAINISSEMENT MISE EN SEPARATIF DU HAMEAU DES FOURCHES, *votée à l'unanimité*
M. Philippe Coquille précise qu'il s'agit d'une demande de subvention pour un projet de création d'un réseau d'eaux usées séparatif pour le hameau des Fourches et la route du Suet à Cruseilles.
9. DEMANDE D'AIDE AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE SAVOIE POUR DES TRAVAUX DE RESEAU D'ASSAINISSEMENT EXTENSION DU RESEAU D'EAUX USEES SECTEUR CHEZ BEDONNET COMMUNE DE VILLY LE BOUVERET, *votée à l'unanimité*
M. Philippe Coquille explique aux membres du conseil communautaire qu'il s'agit d'une demande de subvention pour des travaux de réseau d'assainissement sur la commune de Villy le Bouveret.
10. CONVENTION DE PARTICIPATION POUR LA REALISATION DE RESEAUX COMMUNE DE VILLY LE BOUVERET - SECTEUR CHEZ BEDONNET, *votée à l'unanimité*
M. Philippe Coquille précise que la CCPC a décidé de reprendre les réseaux humides de la zone de « Chez Bedonnet » : renouvellement des canalisations d'eau potable, extension du réseau d'assainissement, restructuration du réseau d'eaux pluviales.

La présente convention a pour objet de définir les conditions de la participation financière de la CCPC et de la commune de Villy le Bouveret aux différents travaux de réseaux humides et de revêtements.

RESSOURCES HUMAINES

11. CREATIONS DE POSTES DE SAISONNIERS - SAISON 2017, *votée à l'unanimité*
M. Joël Louveau explique aux membres du conseil communautaire qu'il convient de créer des postes temporaires saisonniers, d'une part pour assurer le fonctionnement du centre nautique de l'espace Bernard Pellerin, et d'autre part pour pallier au remplacement des titulaires au service ordures ménagères et au service technique.

MARCHES

12. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES CONTRAT POUR L'AFFERMAGE DE LA STRUCTURE MULTI-ACCUEIL PETITE ENFANCE A CRUSEILLES AVENANT N° 5 : PROLONGATION DE DÉLAI, *votée à l'unanimité*
M. le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que la CCPC s'est prononcée sur le principe d'une délégation de service public de l'accueil petite enfance sur le territoire. Le contrat arrive à terme au mois d'avril prochain et il s'avère nécessaire de le prolonger jusqu'en septembre 2017 pour la mise en place du prochain.
13. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES RENOUVELLEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES SECTEUR DU VERNAY - COMMUNE DE VOVRAY EN BORNES, *votée à l'unanimité*
M. Philippe Coquille explique que la CCPC a attribué au groupement d'entreprise Mithieux TP et GAL TP le marché relatif au renouvellement de l'alimentation en eau potable et assainissement des eaux usées - secteur du Vernay sur la commune de Vovray en Bornes. Des riverains ont demandé à pouvoir se raccorder au réseau collectif, cette opportunité permet d'entreprendre des travaux de prolongement du futur réseau gravitaire.

14. ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC RELATIF AU TRANSPORT-ÉVACUATION ET TRAITEMENT DU TRI SÉLECTIF, *votée à l'unanimité*

M. Philippe Coquille indique que le marché de collecte, traitement et évacuation du tri sélectif, est attribué à l'entreprise EXCOFFIER FRERES.

Mme Christine Megevand fait état de difficultés (containers rapidement remplis) et pose la question de savoir si EXCOFFIER suit correctement ses fréquences. M. Philippe Coquille se rapprochera de la société pour obtenir des réponses. Il précise que dans le marché, il existe des pénalités et que la société est tenue d'avoir un rythme régulier et celui-ci peut être augmenté si nécessaire. M. Jean-Marc Bouchet demande si la CCPC est toujours destinataire des comptes rendus sur les lieux de collecte ; il lui est répondu par l'affirmative.

SERVICES TECHNIQUES

15. APPROBATION D'UNE CONVENTION D'AUTORISATION DE VOIRIE ET D'ENTRETIEN POUR UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE (PAD) SITUE SUR LE DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL A COPPONEX, *votée à l'unanimité*

M. Philippe Coquille rappelle que la CCPC équipe l'ensemble de ses communes en conteneurs enterrés et semi enterrés. A Copponex, il est envisagé de créer une nouvelle plateforme déchets sur une parcelle appartenant au Département, ce qui nécessite une convention.

Questions diverses

M. le président informe les conseillers des prochaines dates de réunions :

- le 7 mars 2017 à 19 heures : Bureau à Saint Blaise
- le 8 mars 2017 à 17 heures : Bureau d'études NICOT avec M. Ange Sartori au siège de la CCPC, suivie d'un échange avec M. Martial Saddier à 18h30 ; M. Jean-Marc Bouchet demande s'il serait possible d'avoir des retours rapides pour l'instruction des permis, car la date butoir est le 27 mars prochain.
- le 28 mars 2017 à 19 heures : conseil communautaire

M. Daniel Bouchet précise que les communes d'Allonzier la Caille et de Cruseilles ont reçu un trophée pour l'éclairage des Ponts de la Caille. Une réception aura lieu le vendredi 7 avril à 19 heures dans la salle polyvalente d'Allonzier la Caille, qui peut être précédée d'une visite du nouveau Bistrot des Ponts.